

DEVIS REPARATION

Pour les appareils réceptionnés à l'atelier, pour établir le diagnostic de panne, le devis de réparation est de :

30 euros TTC

- **Bien entendu si vous donnez votre accord pour la réparation, le montant du devis (30 euros TTC) sera déduit de la facture.**
- **Si le devis n'est pas accepté, les frais de port de retour (le cas échéant) sont à la charge du client.**

DEVIS REPARATION pour assurance (suite sinistre) : 80 euros TTC- hors déplacement.

IMPORTANT

Après information du devis de réparation auprès du client, le ou les appareils non repris par le client dans un délai de 15 jours seront mis en déchetterie.

Des frais pour participation à la mise en déchetterie pourront être facturés au client.

Le paiement du DEVIS de REPARATION implique de la part du client l'acceptation générale des CGV/CGI.

Consultable à la rubrique CONTACT.